

Consignes aux passagers – Passengers informations



Perception des places – Fares

Les passagers peuvent acheter leur titre de transport jusqu'à 10 minutes avant l'heure de départ.

Les places assises ne sont pas numérotées, ni affectées.

Tous les passagers doivent se présenter à l'embarquement au plus tard 5 minutes avant le départ.

Chaque passagers est tenu de conserver son titre de transport pendant la durée du voyage, aussi bien à l'aller qu'au retour.

Tous les passagers, pour embarquer doivent se soumettre aux procédures de départ (comptage et vérification des titres de transport).

En ce qui concerne les tarifs réduits : en cas de non respect des conditions particulières liées à ces tarifs, le passager sera redevable à *Frioul If Express* de la différence entre le prix indiqué et le prix normal.

Passengers must buy their tickets no later than 10 minutes before the departure time.

There are not allocated or numbered seats.

Passengers must be ready to board no later than 5 minutes before the departure time.

Passengers must keep their tickets throughout the journey, both outward and return.

Passengers must comply with the departure procedure (counting and checking of tickets).

For the reduced fares, if the conditions are not fulfilled, passenger will have to pay to *Frioul If Express* the difference among the reduced fare and the normal fare.



Sécurité – Safety

Les femmes enceintes peuvent effectuer un voyage en mer jusqu'à sept mois de grossesse non révolus.

Les enfants mineurs de moins de 14 ans doivent être accompagnés à bord. Si l'enfant n'est pas accompagné, les deux parents ou les tuteurs légaux devront remplir un formulaire spécifique précisant les coordonnées de la personne qui sera chargée de venir le chercher et remplir une attestation « d'autorisation d'enfant mineur à voyager seul ». Ces documents pourront être retirés auprès de *Frioul If Express*.

Expectant mothers may travel until the end of the seventh month of their pregnancy.

Children under the age of 14 must be accompanied on board, or show a document certifying that they are authorised to travel alone (« autorisation d'un enfant mineur à voyager seul »). This document can be withdrawn at *Frioul If Express* desk.



Annulation ou retard d'une traversée – Cancelled or delayed crossing

Conformément aux textes applicables au transport maritime, si le départ d'un navire est empêché par un événement non imputable à *Frioul If Express* (météo,...), la société décline toute responsabilité pour les frais et préjudices directs ou indirects occasionnés par ces modifications. Toute modification ou annulation sera notifiée le plus rapidement possible.

De même, *Frioul If Express* ne pourra être tenu responsable de la non coïncidence des départs et arrivées des bateaux avec tout autre moyen de transport.

In accordance with maritime transport law, if a ship is prevented from sailing by an event beyond the control of *Frioul If Express* (such as weather conditions), the company cannot be held liable for any direct or indirect costs or prejudice caused by these changes.

Similarly, *Frioul If Express* cannot be held liable if the ship's departure and arrival times do not coincide with other means of transport.



Bagages et animaux - Luggage and animals

Il est alloué à chaque passager, pour ses bagages, une franchise de 30kg.

Au delà de ce poids, *Frioul If Express* se réserve le droit de refuser lesdits bagages à bord des navires. Les passagers doivent faire figurer de manière lisible sur leurs bagages leurs nom, prénom et adresse.

Tout passager qui aura placé dans ces bagages des objets dangereux ou non conformes à la réglementation est responsable des dommages qui pourraient être causés par ces objets.

Les animaux ne sont admis à bord, qu'à condition d'être tenus en laisse, sur les ponts extérieurs (dans la limite des conditions météorologiques).

Passengers may bring luggage on to the ship provided that such items do not weigh more than 30 kg.

Frioul If Express reserves the right to refuse luggage heavier than 30 kg on board. Passengers must mark luggage legibly with their full name and address.

Any passenger carrying dangerous or illegal objects in their luggage is liable for any damage caused by these objects.

Animals are allowed on board on the outside deck but they must be kept on a leash.



Renseignements, réclamations – Information and complaints

Toute réclamation à l'encontre de *Frioul If Express* doit être formulée dans un délai de 15 jours suivant le voyage.

Auprès du personnel de guichet - Tel : 04 96 11 03 50

Par correspondance adressée au siège de la société :
Frioul If Express – 7 cours Jean Ballard
13001 Marseille

All complaints to *Frioul If Express* must be made within 15 days after the travel.

Contact the ticket office – Tel : 04 96 11 03 50

Or write to :
Frioul If Express - 7 cours Jean Ballard
13001 Marseille - FRANCE

